



LETTRE-TYPE_2 : Remise de contreparties pendant le délai de renonciation malgré l'interdiction

Votre association locale de l'UFC-QUE CHOISIR vous aide à résoudre vos litiges. Découvrez-en plus sur notre fonctionnement et les modalités d'adhésion en consultant notre site.

Nom Prénom

Adresse

Nom de la société

Adresse

A ..., le ...

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

Objet : nullité du contrat pour demande de contrepartie illicite

Madame, Monsieur,

Lors de notre entrevue (*indiquez le lieu : à mon domicile, sur le marché, dans la galerie commerciale de ..., lors d'une excursion, ...*), j'ai signé le ... (*date*) un contrat pour ... (*définir le bien ou la prestation de services qui est l'objet du contrat*).

Ce même jour, vous m'avez demandé de vous remettre un paiement, à savoir ... (*à préciser : un chèque, une autorisation de prélèvement, des espèces...*), avant l'expiration du délai de 7 jours à compter de la signature du contrat.

Or, la loi interdit au démarcheur, sous peine de sanctions pénales, de demander une contrepartie financière au client avant l'expiration du délai de rétractation de 7 jours à compter de la signature (art. L121-18-2 et L121-23 du code de la consommation).

J'invoque donc la nullité de ce contrat et vous demande d'en prendre acte.

A défaut d'accord amiable, je serais dans l'obligation de soumettre le litige à l'association de défense des consommateurs UFC-Que Choisir ou à la juridiction compétente.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature